

Sujet : avis DRAC-SRA dossier PC 010 419 22 D0004 VILLEMoyENNE

De : GAND Géraldine (par AdER) <geraldine.gand@culture.gouv.fr>

Date : 19/01/2023 à 10:08

Pour : "ddt-same-bu@aube.gouv.fr" <ddt-same-bu@aube.gouv.fr>

Copie à : VANMOERKERKE Jan <jan.vanmoerkerke@culture.gouv.fr>, DUCHENE Frederique <frederique.duchene@culture.gouv.fr>

Bonjour,

Je vous informe que le dossier en objet ne sera assorti d'aucune prescription en matière d'archéologie.

Il convient de rappeler au pétitionnaire que toute découverte fortuite de vestiges pouvant intéresser l'archéologie doit être déclarée immédiatement au maire de la commune, qui doit le transmettre sans délai au Préfet et ce conformément à l'article L. 531-14 du Code du patrimoine.

Cordialement,

Géraldine GAND

Assistante administrative

DRAC GRAND EST – Service Régional de l'Archéologie

3 Faubourg Saint Antoine – 51000 Châlons-en-Champagne

Téléphone : 03.26.70.63.31

Mail : geraldine.gand@culture.gouv.fr



De : ddt-same-bu@aube.gouv.fr <ddt-same-bu@aube.gouv.fr>

Envoyé : mardi 17 janvier 2023 10:51

À : are-champagneardenne@enedis.fr; sla.barsurseine@aube.fr; contact@aube.chambagri.fr; ars-grandest-dt10-se@ars.sante.fr; UD10 - DREAL Grand Est/UD10-52 <ud10.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr>; ddt-seaf@aube.gouv.fr; "DDT 10/SEB (Service Eau et Biodiversité)" <ddt-seb@aube.gouv.fr>; champagne.sec-sra@culture.gouv.fr; "Sdis.Ppo" <sdis.ppo@sdis10.fr>

Objet : PC 01041922D0004

Bonjour

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint un dossier relatif à la demande susvisée..

En l'absence de réponse dans un délai de 1 mois, votre avis sera réputé donné favorable.

Votre avis, s'il est défavorable ou s'il contient des prescriptions, doit être motivé en droit et en fait pour pouvoir être légalement repris dans l'arrêté.

Si vous devez imposer des participations, je vous invite à les énumérer et à me les transmettre dans le délai qui vous est imparti pour les reprendre dans l'arrêté, faute de quoi elles ne seraient pas opposables.

Cordialement

--